

## **Aide publique au développement : finalement l'Union européenne se réengage mais repousse encore l'échéance.**

**Paris, le 27 mai 2015 – La réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères européens dédiée au développement s'est tenue hier. Les dirigeants européens ont réaffirmé un engagement collectif pour atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % du RNB à l'aide publique au développement (APD) et d'y consacrer 0,15 % puis 0,20 % aux pays les moins avancés (PMA). Néanmoins, l'atteinte de cet objectif datant de 1970, est cette fois repoussée à 2030. Coordination SUD attend des avancées concrètes de sa mise en œuvre.**

Coordination SUD salue cet accord européen obtenu. Elle s'était grandement mobilisée pour cela avec ses ONG membres et des ONG européennes. L'UE et ses États membres ont souligné à juste titre le rôle crucial que l'APD devra jouer après 2015, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA). Le réengagement de l'UE à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'APD est à saluer. Cependant, Coordination SUD déplore le flou et le caractère non-contraignant du calendrier de mise en œuvre.

Pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, « *Ce calendrier nous interpelle et interroge déjà sur la volonté des États européens d'atteindre les objectifs du développement durable (ODD). En effet, l'Union européenne atteindra l'objectif des 0,7 % en 2030, qui est aussi l'échéance des ODD, alors que ces financements doivent servir de socle pour leur réussite.* »

En cette année du développement, l'UE et ses membres ont le devoir d'être exemplaires : il en va de la crédibilité et de légitimité de la parole française et européenne.

Pour Christian Reboul, responsable plaidoyer financement du développement à Oxfam France et administrateur de Coordination SUD : « *Les conclusions du Conseil définissent un accord a minima, non contraignant. En prévoyant des dérogations en fonction des circonstances budgétaires et en faisant référence à un agenda plus que flou, les États membres, et en particulier la France, vident de sens l'engagement collectif d'atteindre 0,7 %* ».

Coordination SUD attend maintenant que la France précise sous quelles modalités elle tiendra enfin cet engagement. L'effort de la France a atteint son plus bas niveau depuis 2001 avec 0,36 % en 2014, soit deux fois moins que promis !

« *La France doit augmenter significativement les crédits d'aide publique au développement. Car, si les États membres n'augmentent pas leurs niveaux d'APD, l'objectif collectif de l'UE ne pourra pas être atteint.* », précise Bruno Rivalan, chef de file de la commission Europe de Coordination SUD et directeur France de Global Health Advocates.

En cette année symbolique pour le développement et le climat, Coordination SUD n'aura de cesse d'appeler les dirigeants à faire des choix ambitieux et à respecter leurs engagements.

\*\*\*\*\*

### **Contact presse :**

Bénédicte Bimoko, [bimoko@coordinationsud.org](mailto:bimoko@coordinationsud.org) - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 160 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.